



Communiqué de Presse  
Information réglementée

## **Accord transactionnel relatif au contrat de financement par émission d'OCEANE avec BSA attachés avec European High Growth Opportunities Securitization Fund**

**Paris, le 5 mai 2025 à 8h – KKO INTERNATIONAL (FR0013374667 – ALKKO – PEA – PME)**, annonce l'homologation, ce vendredi 2 mai 2025 par le Président de la Cour d'Appel de Paris, de l'accord transactionnel conclu entre KKO International et EHGO, dans le cadre d'un litige relatif au contrat de financement par émission d'OCEANE (Obligations Convertibles ou Echangeables en Actions Nouvelles et/ou Existantes) avec BSA (bons de souscription d'actions) attachés conclu le 8 décembre 2018 (le « Contrat ») avec le fonds luxembourgeois European High Growth Opportunities Securitization Fund (EHGO).

Après plusieurs années de conflit devant les juridictions françaises, KKO et EHGO sont parvenus à trouver un accord.

Dans le cadre de cet Accord, KKO International s'engage à verser à EHGO une indemnité transactionnelle en numéraire en lieu et place de la remise des actions résultant de la conversion des OCÉANE et cet accord acte la renonciation réciproque des parties à toutes instances ou actions formées à l'encontre de l'autre partie dans le cadre des faits du litige les ayant opposés, ainsi qu'à un engagement mutuel de non- dénigrement en vue d'une relation respectueuse entre les parties.

Cet Accord vient clôturer une procédure contentieuse tout en rappelant que le partenariat entre EHGO et KKO International repose d'abord sur une histoire commune où EHGO a joué un rôle clé dans le financement du développement de KKO International à une période où la société faisait face à des défis majeurs, alors que d'autres financements institutionnels n'étaient pas facilement accessibles. Ce soutien a permis à KKO International de franchir une étape décisive et de renforcer sa position sur le marché du chocolat.

Cet accord marque un tournant important, permettant désormais au groupe de se concentrer pleinement sur ses projets d'avenir.

Pendant longtemps, ce contentieux avait freiné l'intérêt de nombreux investisseurs en raison des incertitudes qu'il générait.

Aujourd'hui, grâce à cette stabilité retrouvée, KKO International est prêt à entamer une nouvelle phase de développement ambitieux et porteur de belles perspectives.

*« L'ensemble des équipes est enthousiaste à l'idée de renforcer l'expansion du Groupe, tant dans la production de masse de chocolat que dans la concrétisation de projets innovants. Dans les semaines à venir, KKO International partagera une première étape de ces initiatives, ainsi que des chiffres témoignant de la forte progression des revenus d'exploitation de sa filiale Shokko »,* a déclaré Jacques-Antoine de Geffrier, Président Directeur Général de KKO INTERNATIONAL.

#### A propos de KKO INTERNATIONAL

KKO INTERNATIONAL exploite l'une des plus grandes plantations de cacao au monde, en Côte d'Ivoire. Le groupe possède également une usine de transformation du cacao, ce qui en fait un modèle d'entreprise unique dans le secteur, capable de garantir la qualité et la traçabilité des fèves, ainsi que leur transformation  
[www.kko-international.com](http://www.kko-international.com)

#### Euronext Growth Paris

ISIN : FR0013374667 – ALKKO  
Éligible au PEA-PME

#### KKO INTERNATIONAL

[info@kko-international.com](mailto:info@kko-international.com)

#### AELIUM FINANCE ET COMMUNICATION

[kko@aelium.fr](mailto:kko@aelium.fr)

